

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 06 mars 2025 à 19 h 30 à Nogent-le-Rotrou



N° 10 03 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi six mars à dix-neuf heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis au Pôle Territorial du Perche, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 10 février 2025

Secrétaire de séance : M. Eric GOURLOO délégué de la CC des Forêts du Perche

**Nombre de délégués titulaires :** 34 **Délégués présents :** 18 + 1 pouvoir

**CC Forêts du Perche :** .6

Eric GOURLOO, Marie-Christine LOYER, Xavier NICOLAS, Catherine STROH, Gérard DESVAUX;

**1 pouvoir :** Christelle LORIN à Eric GOURLOO

**CC Terres du Perche :** 5

Amadys CASTANIER, François DORDOIGNE, Martial LECOMTE, Eric LEGROS, Waldeck ROUSSEAU ;

**CC du Perche :** 8

Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Marie-Claude RIGOT, Eric GIRONDEAU, Philippe RUHLMANN, Murielle ROUSSELET suppléante ;

Etait également présent : Stéphane COURPOTIN suppléant



**Membres Excusés :** Christophe LEFEBURE, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE, Eric GERARD, Michel BIZARD, Christophe BARRAL, Martine CARRE-AVELINE, Catherine CATESSON, Claude EPINETTE, Pascal MELLINGER, Michel Thibault, Sylvie CHARTRAIN, Harold HUWART (Député), Anick BRUNEAU (Présidente du PNR), Michel KRECKE (Président du Conseil de développement), Marie LEGRU (Conseillère technique Région Centre-Val de Loire), Claude JEAY Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou.

**Objet de la délibération : Création d'un emploi permanent de catégorie A – Attaché principal**

Madame la propose de nommer 1 agent titulaire Attaché de catégorie A, à l'avancement de grade (conformément au tableau du CdG 28 agent pouvant être promu sur 2025).

En raison de cet avancement de grade, il y a lieu de créer un nouvel emploi à temps complet d'Attaché principal au 3<sup>ème</sup> échelon.

**Le comité syndical à l'unanimité des membres présents**

- Approuve la création d'un emploi d'Attaché principal à temps complet au 3<sup>ème</sup> échelon
- Autorise Madame la Présidente à inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent au budget 2025 au chapitre et article prévus à cet effet.

Comité syndical du 06 mars 2025  
La Présidente, Marie-Christine LOYER



Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire, après dépôt au représentant de l'état

# Liste des agents promouvables (vous trouverez le livret des conditions d'avancement de grade sur le site internet du CDG 28, partie base documentaire)

Avancement de grade 2025

Arrêté : (AT AVYG0052) Avancement au grade d'attaché principal

Identité	Situation actuelle	Proposition d'avancement	Décision Autorité Terr.	Si proposé au choix : a-t-il été évalué en N-1 ?	Si proposé après réussite à l'examen : a-t-il l'examen pro ?	Si agent intercommunal : avez-vous l'accord des autres employeurs pour cet avancement et cette date ?	Rang de classement dans le tableau annuel	Date souhaitée pour l'avancement ( / A cette date, la coll. dispose du poste vacant et créé)	Observations du CDG 28
M. CLEMENT JEROME 08612 POLE TERRITORIAL DU PERCHE (00699)	Attaché - Titulaire (CNRACL) 7ème échelon IB/653 IM/545 Depuis le 01-07-2022	Conditions remplies le : 01-07-2025 Classement : Avancement de grade : Attaché principal - 3ème échelon IB/693 IM/580	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	1	01/07/2025	

**REÇU LE**  
**3 1 MARS 2025**  
SOUS-PREFECTURE  
28401 NOGENT-LE-ROTHOU CDG 28

Examiné par les services du CDG le : \_\_\_\_\_

Par la gestionnaire carrière au CDG 28 \_\_\_\_\_

Fait le : 9 Mars 2025 Pôle Territorial du Perche PETR

L'Autorité Territoriale (nom/prénom/qualité + tampon structure) : Genevieve Chahine Leysa

CDG 28 - 28400 Nogent-le-Rothou  
Site: 28405 059 772 00018

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.  
Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

Page 383 / 383 - Demandé par Chrystel Chéron le 13-01-2025 17:14 (simetravgra 5.6.30 \*)